

JUZIERS

Infos

N° 91 décembre 2017

SOLIDARITE



SCOLAIRE

SOLAND



CME



"Ça d'école"



CAMEROUN



ECOLE



FOURNITURES



ENFANCE



Tous ensemble,
encore plus loin !

Sommaire



Mairie de Juziers
Place du Général de Gaulle
78820 Juziers
Tél. 01 34 75 28 00
secretariat-mairie@juziers.org
www.juziers.fr

Horaires

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30,
le samedi de 9h à 12h.

Pour rencontrer vos élus, prendre
rendez-vous au 01 34 75 28 00

Philippe FERRAND

Maire
philippe.ferrand@juziers.org

Evelyne ALEXANDRE-NOEL

Adjointe déléguée aux services
à la personne et à la solidarité
evelyne.alexandre-noel@juziers.org

Thierry HACK

Adjoint délégué aux finances,
au développement économique
et aux subventions
thierry.hack@juziers.org

Valérie RAY

Adjointe déléguée à la Jeunesse
valerie.ray@juziers.org

Jean-Louis COTZA

Adjoint délégué à l'urbanisme,
l'aménagement du territoire, l'habitat,
l'environnement, aux transports, au
développement durable
jeanlouis.cotza@juziers.org

Sylviane MASSONNIERE

Adjointe déléguée au patrimoine,
à la culture et au sport, à la vie
associative, à la communication
et à l'animation
sylviane.massonniere@juziers.org

Alain GRAVOT

Adjoint délégué aux travaux,
à la voirie, à l'assainissement
alain.gravot@juziers.org

Juziers Infos - décembre 2017

Edito	3
Informations municipales	4
Aménagement du territoire	7
Communauté Urbaine	8
Solidarité	10
Enfance et Jeunesse	13
Culture	17
Sport	22
Arrêt sur Images	26
Tribune libre	29
Agenda	30





Pour ? Contre ?

Votre avis sera important !

Lors de sa séance du 14 septembre dernier, les membres du conseil municipal étaient invités à manifester un avis de principe quant à l'extension de carrières proposée par la Société Heidelberg-cement - anciennement Calcia - sur un site situé à Brueil-en-Vexin.

Après un débat houleux, plus sur la forme que sur le fond, le conseil municipal de Juziers s'est prononcé à une forte majorité contre ce projet. Sur 26 votants, seize ont fait ce choix, sept ont voté pour et trois se sont abstenus. En conséquence, c'est cette position qui est portée sur notre territoire pour Juziers.

Deux points de vue diamétralement opposés se sont fait entendre :

■ Les opposants à cette extension ont fait valoir la protection de la santé de nos populations, la protection de notre patrimoine environnemental ainsi que la protection de l'activité économique locale.

A cela, il faut ajouter différentes pollutions : visuelles, sonores mais surtout une dégradation de l'air que nous respirons, impactant la santé de tous.

L'autre point abordé lors de ce débat est la préservation de l'eau et le maintien de la qualité de sa nappe phréatique.

■ Pour les élus d'avis contraire, il a été mis en avant le besoin en ciment toujours constant même s'il n'est pas en augmentation, notamment pour assurer la construction de logements selon l'obligation donnée par l'Etat en Ile-de-France. Si l'usine de Gargenville fermait, il faudrait créer d'autres cimenteries en dehors de notre secteur, ce qui reviendrait à déplacer le problème. Par ailleurs, ce serait une perte d'emplois non négligeable dans notre bassin de vie.

Il sera proposé à chacun d'entre vous de donner son avis sur ce projet via une enquête publique. Même s'il est fortement regrettable que l'Etat ait choisi un commissaire enquêteur ayant travaillé dans cette même société, il sera très important que chacun de vous puisse apporter sa contribution en donnant son avis qu'il soit pour ou contre. Après il sera trop tard.

Dès que les dates de consultation seront connues et communiquées, le dossier de présentation du projet sera à votre disposition. Venez le consulter.

Par ailleurs des associations militent régulièrement contre. Rapprochez-vous d'elles. Tous ces éléments seront de nature à vous permettre de faire votre choix en toute connaissance de cause.

Pour cette année nouvelle, il n'y aura pas la présentation habituelle de vœux. Je souhaite alors que cette période de fêtes puisse profiter à tous, sans exception, que la sérénité soit présente au quotidien en 2018, et que chacun puisse être respecté pour ce qu'il est et pour ses idées, quelles qu'elles soient.

Mille et un petits bonheurs pour 2018.

Le Maire, Philippe Ferrand

Résultats des élections sénatoriales 2017

Inscrits : 2 918 - Abstentions : 87 - Votants : 2 831
Blancs : 64 - Nuls : 26 - Exprimés : 2 741

Une équipe pour toutes les Yvelines (LLR)
Voix : 1 588 - Exprimés : 57,94 % - Sièges : 5

Ensemble En Marche, pour les Yvelines (LREM)
Voix : 345 - Exprimés : 12,59% - Sièges : 1

Listes électorales

■ L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant effectué leur recensement citoyen obligatoire à Juziers à 16 ans.

■ En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche volontaire en vous présentant à l'accueil de la mairie.

Cette année, la date butoir est fixée au 30 décembre 2017, 12h.

■ Vous pouvez envoyer votre demande d'inscription sur les listes électorales par mail, avant le 31 décembre minuit : secretariat-mairie@juziers.org.

Formulaire et informations sur : service-public.fr



Abonnez-vous
à la
Newsletter
www.juziers.fr

Pacte civil de solidarité

Quelles démarches depuis le 1^{er} novembre 2017 ?

Le pacte civil de solidarité est un contrat conclu par deux personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pour dénommer le pacte civil de solidarité, on utilise généralement l'acronyme "PACS".

Depuis le 1^{er} novembre 2017, le PACS est de la compétence des communes. Il revient désormais à l'officier d'état-civil, et non plus au greffe du tribunal d'instance, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, la modification de la convention de PACS et la dissolution de celui-ci.

Le dépôt des dossiers de PACS au service état-civil de la mairie se fera uniquement sur rendez-vous.

Contact : 01 34 75 28 00
www.juziers.fr

Pause café
le maire et les élus vous invitent
tous les deux mois autour d'un café

Vous vous intéressez à votre ville, son avenir, ses projets !
Vous avez des questions, des remarques, des suggestions !
Alors rejoignez nous !

Samedi 2 décembre
9h30 - 11h30

La Mairie
MENU
Convivialité
Démocratie
Proximité
Échange
Partage

Ville de **JUZIERS**
Salle du conseil municipal



Quand le cimetière se met au vert

La commune s'est engagée dès 2015 dans une démarche de gestion différenciée "zéro phyto" dont l'objectif est l'abandon total des pesticides. Depuis le 31 décembre 2016, la réglementation interdit aux personnes publiques d'utiliser des produits phytosanitaires.

Les pesticides ont été longtemps la solution la plus pratique pour le désherbage des cimetières. Leur suppression a amené la commune à se doter d'une machine à désherber mécanique et les agents des espaces verts ont bénéficié de formation, en partenariat avec le Parc naturel régional du Vexin français.

Les résultats de désherbages mécaniques au cimetière ne sont pas probants : cette pratique est chronophage et nécessite un entretien plus fréquent que le simple geste d'épandre des pesticides (3 fois par an).

La municipalité souhaite une solution pérenne et adaptée à cette nouvelle réglementation : la place du végétal doit être renforcée, permettant aux agents de la commune, de garantir un entretien à la hauteur des exigences des visiteurs.

A l'instar d'autres communes de plus en plus nombreuses à végétaliser leur cimetière, celui de la commune sera enherbé courant 2018 : l'enherbement permet de simplifier l'entretien par simple tonte, de réduire les zones minéralisées, de ne plus avoir de problème de ravinement, d'améliorer les conditions d'infiltration de l'eau et d'avoir un aménagement durable plus favorable à la biodiversité.

Les techniques d'engazonnement garantissent aujourd'hui une pelouse solide sur lequel les véhicules de pompes funèbres peuvent manœuvrer avec protections adaptées. Le cimetière revêtira une couverture verte donnant le sentiment d'un lieu paysagé, alliant sérénité, quiétude et fonctionnalité.

Les travaux de végétalisation feront l'objet d'un marché public. Une demande de subvention est effectuée auprès du Parc régional du Vexin français.

Les marchés publics

Point sur les marchés publics en cours et à venir

- Remplacement de la couverture des vestiaires du stade de football.
- Mise en accessibilité des deux groupes scolaires.
- Maîtrise d'œuvre : extension et isolation acoustique du restaurant scolaire "Les Armoulins".

- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage : études de faisabilité - programmation pour la construction d'une salle polyvalente à dominante sportive et le réaménagement de l'ancien atelier du service technique - salle derrière la bibliothèque.
- Entretien des toits-terrasses des bâtiments communaux.

A portée de clic !

Cartes grises et permis de conduire

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Préfectures Nouvelle Génération, le ministère de l'intérieur a souhaité moderniser le processus de délivrance des permis de conduire et des cartes grises en généralisant le recours aux téléprocédures sur internet.

Depuis le 6 novembre, les demandes de permis de conduire se réalisent uniquement par voie dématérialisée, à l'exception des demandes de permis internationaux, des échanges de permis de conduire étrangers et des demandes d'immatriculation des véhicules qui se réalisent uniquement par courrier. Il est désormais possible de réaliser l'ensemble des démarches liées à l'immatriculation des véhicules sur internet.

Cette généralisation des demandes de permis de conduire et de cartes grises sur internet conduit à la mise en place d'un nouveau dispositif de traitement des demandes. Ainsi, ces demandes de titres ne seront plus traitées par les préfectures ou les sous-préfectures.



Procédure :

- Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire et à la carte grise sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue "agréé service en ligne ANTS".
- Je me rends sur permisdeconduire.ants.gouv.fr
- Je crée un compte en cliquant sur "je fais une demande en ligne".
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.
- Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Les demandes de permis de conduire et de cartes grises devront être effectuées uniquement sur internet, par voie dématérialisée sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) ants.gouv.fr.



Aménagement du Territoire

D'une rive à l'autre...

Tous les week-ends, du 20 mai au 1^{er} octobre, le bac a fait traverser les Juziérois vers "le bout du monde" à Aubergenville, et a permis aux Aubergenvillois de venir découvrir les charmes d'une commune semi-rurale bien accrochée sur son coteau de Seine.

Tout au long de ces 42 jours de navigation, le sourire et la bonne humeur affichés par les passagers démontrent que ces quelques minutes de bonheur passées sur l'eau pour changer de rive ont été très appréciées.

8 786 passages ont ainsi été comptabilisés !

Un beau succès qui conforte les conclusions de l'année précédente, ce n'était pas qu'un résultat ponctuel mais bien les prémices d'une activité bien estimée.

Après étude, il se doit de réfléchir à l'adaptation des horaires de fonctionnement afin de répondre au mieux aux attentes, nonobstant bien-sûr de l'effet météo qui a une grande incidence sur les demandes de passage.

Une nouveauté cette année, huit balades autour de l'île ont été réalisées permettant à environ 90 personnes de découvrir les charmes des berges de Seine entre Aubergenville et Meulan et entre Meulan et Juziers. Un peu plus d'une heure sur l'eau pour parcourir une dizaine de kilomètres, une réussite, pour ces quelques "chanceux".

Ce résultat est dû à la volonté des deux communes d'offrir une activité originale. Le bateau est mis gracieusement à disposition pour la saison par le Syndicat mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise. La société civile de l'Île Verte permet d'amarrer sur ses "ducs d'albe", le bac en dehors des périodes d'activités.

Comme la saison passée, nous avons eu un équipage "au top" : professionnalisme, amabilité, disponibilité.

Pour conforter ce bilan, la finalisation d'une voie en berges de Seine aménagée en liaison douce entre Gargenville, Juziers et Meulan et entre les Mureaux et Aubergenville offrirait sans nul doute de formidables perspectives pour le développement de cette activité et cela répondrait aux attentes de **tous les promeneurs qu'ils soient à pied, en vélo, en fauteuil, seuls ou en familles, sportifs ou "pépères"...**

Nouvelle desserte de la ligne J Nord

La performance de la ligne J Nord est aujourd'hui insatisfaisante et ceux qui l'empruntent au quotidien en gare de Juziers connaissent bien ces difficultés. L'organisation des horaires et la complexité de la desserte conduisent, dès le moindre incident, à une saturation de la ligne qui provoque des retards importants et de nombreuses suppressions de trains.

Sous l'autorité du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), la SNCF a élaboré dans le cadre de groupes de travail avec les élus et associations d'usagers, une nouvelle offre de transport pour la ligne J. L'objectif est d'améliorer la ponctualité de la ligne et de proposer une grille horaire adaptée aux besoins de déplacement. La nouvelle grille horaire a été validée par le conseil d'administration du STIF en mars et sera mise en place le 10 décembre. Elle proposera :

Des trajets plus fiables avec moins de suppression de trains et une meilleure ponctualité

Une grille entièrement cadencée :

- En heure de pointe, un train toutes les 20 minutes et en heures creuses un train toutes les 30 minutes.
- Une diminution des temps d'attente en pointes de matinée et de soirée - temps d'attente de 20 minutes dans les deux sens au lieu de 44 minutes aujourd'hui.

Des trains en soirée plus tard depuis et vers Paris :

- Suppression de la correspondance imposée à Conflans-Sainte-Honorine en soirée : trains désormais sans changement depuis et vers Paris.
- Dernier départ direct de Paris à 22h46 (20h46 aujourd'hui).
- Dernier départ direct de Mantes-la-Jolie à 20h51 (18h39 aujourd'hui).
- Des temps de parcours quasiment identiques à ceux du plan de transport actuel.

Horaires détaillés : www.transilien.com

Les élus de Juziers continuent de réclamer la mise en place de trains semi-directs pour desservir les gares les plus éloignées de la capitale.

Démarche de définition de l'intérêt communautaire

Démarche de définition de l'intérêt communautaire ?

Il représente la ligne de partage entre ce qui relève de la commune et ce qui relève de la communauté urbaine pour les équipements et les aménagements.

La communauté urbaine est compétente, au titre de ses compétences obligatoires :

■ Pour la construction ou l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'animation d'équipements, de réseaux d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs, sportifs lorsqu'ils sont d'intérêts communautaires.

■ En matière d'aménagement de l'espace communautaire, pour la définition, la création et la réalisation d'opérations d'aménagement. Pour rappel, les Zones d'Activité Economique (ZAE) sont d'ores et déjà toutes communautaires.

Un travail de réflexion et de concertation mené au cours de l'année 2017 a permis au conseil communautaire d'identifier par délibération en date du 28 septembre 2017, les équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs, sportifs et les opérations d'aménagement susceptibles d'être déclarés d'intérêt communautaire à compter du 1^{er} janvier 2018.

Equipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs

Equipements sportifs :

- Les piscines actuelles et futures
- Le stade nautique de Mantes-la-Jolie - cf photo ci-dessous
- La patinoire de Mantes-la-Jolie
- Les chalets nordiques implantés sur les communes de Montalet-le-Bois, Oinville-sur-Montcient, Hardricourt, Meulan-en-Yvelines, Les Mureaux et Bouafle
- Le golf public de Guerville
- Le complexe de la Butte Verte situé sur les communes de Buchelay, Mantes-la-Jolie et Rosny-sur-Seine

Equipements culturels :

- Le Château Ephémère situé à Carrières-sous-Poissy
- Les "émergences" du Parc du Peuple de l'Herbe à Carrières-sous-Poissy
- Le centre de la Danse Pierre Doussaint situé aux Mureaux
- La Médiathèque des Mureaux
- L'Ecole Nationale de Musique située à Mantes-la-Jolie
- Le Graff Park de Mantes-la-Ville
- L'Hospice Saint Charles à Rosny-sur-Seine
- Le Parc aux Etoiles de Triel-sur-Seine
- Le Théâtre de la Nacelle d'Aubergenville

Opérations d'aménagement

Des secteurs stratégiques au sein desquels l'ensemble des opérations nouvelles seront reconnues d'intérêt communautaire ont été délimités :

- Périmètres des quartiers de gare EOLE - le RER E "EOLE" doit être prolongé à l'ouest en 2024 jusqu'à Mantes-La-Jolie. Le territoire de la communauté urbaine comptera 9 gares EOLES :
- Quartier de la gare de Mantes-la-Jolie
- Quartier de la gare de Mantes Station
- Quartier de la gare d'Epône-Mézières
- Quartier de la gare des Mureaux
- Quartier de la gare de Verneuil-Vernouillet
- Quartier de la gare de Poissy

Autres périmètres :

- Le développement de l'activité économique est un enjeu majeur de la communauté urbaine et une compétence qu'elle exerce dans toutes ses dimensions (relation aux entreprises, aménagement de parcs d'activités) :
- Transformation du secteur dit "Dunlopillo" à Mantes-la-Jolie
 - Quartier de la route des 40 sous à Orgeval et Villennes-sur-Seine
 - Quartier des Brosses à Magnanville et Mantes-la-Ville.



Viabilité hivernale

Du 17 novembre 2017 au 18 mars 2018

Cette année, pour la première fois, la communauté urbaine est chargée du plan hivernal. Par convention, la commune de Juziers met à disposition du matériel de déneigement.

La communauté urbaine est responsable du déclenchement de ses interventions en mobilisant les moyens dédiés. Elle se charge de la mise à disposition du sel et finance les dépenses engagées sur l'ensemble de son espace public.

L'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations du propriétaire ou locataire du logement : nettoyage de la neige, du verglas, ramassage des feuilles, désherbage...



Un portail web destiné à la formation

La communauté urbaine a mis en ligne le portail web "Guide de la Formation" : www.seformer.gpseo.fr

Il est destiné à la fois aux collégiens, aux lycéens, aux étudiants à la recherche d'une formation initiale, aux adultes à la recherche d'une formation continue ou en reconversion, ainsi qu'aux acteurs locaux de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et de l'emploi.

Il contribue à valoriser les établissements implantés sur notre territoire, ou à proximité, et les formations qui y sont dispensées. Il permet d'accéder aisément à l'offre de formation présente sur le territoire. Sont recensés sur le site à ce jour : 51 établissements, 518 formations pour 567 types de métiers différents.



Infos déchets

■ Pour déposer une réclamation en lien avec la collecte de vos déchets, contactez le service Infos déchets de la communauté urbaine : **01 30 98 78 14**

■ Pour demander un bac ou un composteur, contactez la SOTREMA : **0 800 40 36 40**

■ Pour demander un badge d'accès à la déchèterie, rendez-vous directement à la déchèterie de Gargenville, rue du Docteur Roux : **01 30 93 78 46**

■ Rappel des horaires de la déchetterie:
Fermeture : les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

- du 1^{er} avril au 31 octobre
Lundi, mercredi et samedi : 9h-12h/14h -18h
Vendredi : 14h -18h Dimanche : 9h-12h

- du 1^{er} novembre au 31 mars
Lundi et samedi : 9h-12h/14h -17h
Mercredi et vendredi : 14h -17h
Dimanche : 9h-12h

Havre de paix en centre-ville

Ils sont là !

Ils s'installent !

Les rideaux sont accrochés !

Les bacs à fleurs fleurissent !

La résidence du Hameau du Parc prend vie.

A l'heure, où nous mettons sous presse, seuls 4 logements restent vacants.

Quelques chiffres en résumé :

■ 35 logements dont 8 maisons individuelles et 27 logements dans l'immeuble collectif.

■ 17 logements de 2 pièces et 18 de 3 pièces, tous adaptés Personne à Mobilité Réduite, c'est-à-dire avec ascenseur, volets électriques, douches italiennes...

Résider dans un logement neuf et adapté pour vivre mieux, fut l'argument qui déclencha ces emménagements dans la nouvelle résidence.

Certes quelques "défauts de jeunesse" sont constatés. Ils sont en cours d'amélioration, mais rien à côté de la fonctionnalité gagnée.

Approximativement, on peut annoncer qu'un premier tiers des résidents est juzziérois, qu'un second tiers

a bénéficié d'un rapprochement familial, seniors dont les enfants habitent sur la commune et le dernier tiers est nouvel arrivant.

Le site va être arboré comme prévu dans le projet initial. Une salle commune d'environ 45 m² avec terrasse est en cours d'aménagement et de décoration. Mireille Binet se chargera de la coordination des activités de loisirs. Candy Blommaert assurera une permanence administrative hebdomadaire.

La qualité de la collaboration entre les différents attributaires, préfecture, commune, communauté urbaine, caisses de retraites et bailleur a permis un travail d'attribution efficace et transparent.

Antin Résidence a convié fin novembre les locataires et partenaires à l'inauguration officielle, cérémonie au cours de laquelle la commune a remis le livret d'accueil à chaque résident.

Laissons le temps d'installation et gageons que la résidence seniors sera une belle réussite appréciée à la hauteur du travail accompli.

Formation 1^{er} secours

Une nouvelle session de formation aux gestes qui sauvent sera mise en place au printemps 2018. La formation dure 7 heures et sera dispensée par un formateur de l'UFOLEP.

Deux créneaux sont proposés :

■ Samedis 17 et 24 mars de 9h à 12h30 ou

■ Samedi 7 avril de 9h à 17h30 avec 1h30 de pause-déjeuner.

Le coût est de 70€ par personne. Le CCAS prend en charge 50% de l'inscription des jeunes étudiants de 18 à 25 ans.

A l'issue de la formation, une attestation officielle de Formation Secours Civique de niveau 1 et un mémento seront délivrés aux participants. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie dès que possible.

Classes de neige

Aide financière possible

Dans le cadre des classes transplantées organisées par la municipalité du 27 janvier au 9 février 2018, le CCAS peut étudier, une éventuelle demande d'aide financière, sur rendez-vous.

Contact : 01 34 75 28 02
ccas@juziers.org





Médaille de la Famille

La médaille de la Famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent, ou qui ont élevé, dignement de nombreux enfants afin de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la nation.

Qui est concerné ?

Tout parent qui a :

- élevé au moins 4 enfants de nationalité française
- dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans
- et qui a fait un constant effort pour élever ses enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales possibles.

Peuvent également prétendre à l'obtention de la médaille de la famille :

- toute personne ayant élevé seule pendant au moins 2 ans ses frères et sœurs, suite au décès de ses parents
- toute personne ayant élevé pendant au moins 2 ans au moins un orphelin avec lequel elle a un lien de parenté
- tout veuf ou toute veuve de guerre ayant élevé seul 3 enfants, dont l'aîné a atteint 16 ans
- toute autre personne ayant œuvré de façon remarquable dans le domaine de la famille
- la médaille de la Famille peut être accordée à titre posthume si la proposition est faite dans les deux ans du décès de la mère ou du père.

Comment l'obtenir ?

La demande d'attribution de la médaille de la famille est déposée par le candidat à la mairie de son lieu de domicile accompagnée des documents suivants :

- formulaire cerfa n°15319*01,
- copie de la carte nationale d'identité ou du passeport, ou du titre autorisant le séjour
- extrait du casier judiciaire
- copie intégrale ou extrait avec filiation de l'acte de naissance de chacun des enfants
- certificat de scolarité pour tous les enfants d'âge scolaire
- en cas de divorce ou de séparation, extrait de la décision l'ayant prononcé ainsi que de toute autre décision judiciaire relative à l'autorité parentale
- attestations éventuelles de personnalités ou de groupements qualifiés et portant sur les titres et mérites du demandeur.

La mairie vous remet un récépissé attestant de votre demande.

La décision d'attribution est prise par le préfet, après enquête.

Le chèque énergie

Une nouvelle aide de l'état pour payer vos factures.

Expérimenté depuis le 1^{er} mai 2016 sur quatre départements (Ardèche, Aveyron, Côtes-d'Armor et Pas-de-Calais), sa généralisation est prévue pour le 1^{er} janvier 2018.

Avantages du chèque énergie

Mis en place par l'Etat, le chèque énergie a vocation à se substituer aux tarifs sociaux de l'énergie actuellement en vigueur, à savoir le tarif de première nécessité (électricité) et le tarif spécial de solidarité (gaz naturel).

Que peut-on payer avec le chèque énergie ?

Le chèque énergie est un moyen de paiement pour aider les ménages modestes à payer leurs factures d'énergie.

Cette aide concerne vos factures d'électricité ou de gaz, mais aussi fioul, bois, granulés... Ainsi que certains de vos travaux de rénovation énergétique.

Pour vérifier si vous pouvez en bénéficier :
chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite

Quel est le montant du chèque énergie et comment l'obtenir ?

Le chèque énergie est attribué chaque année automatiquement, selon vos revenus et la composition de votre foyer. Son montant varie de 48€ à 227€ par an et augmentera à partir de 2019.

Numéro vert : 0 805 204 805 du lundi au vendredi de 8h à 20h



ETS ALMIN HORTICULTEUR

**VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR**

**Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs**

Tél. : 01 34 74 07 41



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX

BCG

Chauffage Bois & Granules

Vente - installation - Entretien

Didier Sauvez

06 08 41 77 40

didier.sauvez@orange.fr
www.chauffage-bois-granule.com



35 rue Blanche Pierre - 78820 Juziers

MIKA ELEC

- ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
- ALARME
- VIDEO SURVEILLANCE
- PLOMBERIE

09 53 19 73 42 - 06 11 67 30 55

INSTALLATION ET DÉPANNAGE

41, route de St Germain 78711 Mantes-La-Jolie / email : mikaelec73@yahoo.fr

Et F. MOREAU

Maintenance - Dépannage
Chauffage - Eau Chaude

06 78 78 39 44 - 01 34 74 41 04

etsf.moreau@orange.fr - 4, avenue de Paris - 78820 Juziers

La Boucherie du Village

BOEUF - VEAU - AGNEAU - PORC - VOLAILLES
CHARCUTERIE MAISON

viande Label Rouge



Livraison gratuite

28 rue de la Poste-Juziers - Tél. : 01 34 75 61 11
laboucherieduvillage.fr

Ent Christophe GORON



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE**



Tél. : 01 30 42 70 34
78440 GARGENVILLE

E-mail : eurl-christophe-goron@wanadoo.fr



Renouvellement partiel du CME

Le mercredi 4 octobre, neuf filles et trois garçons de CM1 se sont prêtés avec enthousiasme au scrutin des urnes. Cette année, pour la première fois, seuls trois garçons se sont présentés. Cinq filles ont donc été élues au détriment de la parité.

L'installation du nouveau CME a eu lieu le samedi 14 octobre dans la salle du Conseil Municipal. Le maire, Philippe Ferrand, a appelé les nouveaux conseillers par nombre de voix obtenues :

Le Conseil Municipal des Enfants

Sarah-Rose Gauthier	Thaïs Boquien
Mila Wawrzyniak	Yvann Cailleau
Kiara Bonnet	Evann Quilleré
Alandra Marnot	Arthur Stoitzner-Merini

Les conseillers ont signé la charte du CME et ont reçu l'écharpe tricolore.

Les trois commissions ont été ensuite constituées.

■ Sport et culture :

Conseillers municipaux :

Titulaire : Marie-Ange Piederrière

Suppléant : Jacqueline Ziegler

Conseillers enfants : Kiara Bonnet, Maiwen Le Baron, Lola Soulier, Maëlys Carré, Robin Laloeuf-Pointeau.

■ Sécurité environnement :

Conseillers municipaux :

Titulaire : Mireille Binet

Suppléant : Jean-Yves Rebours

Conseillers enfants : Alandra Marnot, Thaïs Boquien, Evann Quilleré, Yvann Cailleau, Arthur Stoitzner-Merini, Océanne Brossard.

■ Solidarité santé :

Conseillers municipaux :

Titulaire : Jean-Claude Loos

Suppléant : Sylvie Saint-Léger

Conseillers enfants : Mila Wawrzyniak, Sarah-Rose Gauthier, Maé Gozdowsky, Luka Vives, Ronan Bertall.

Rentrée des classes

Point sur la rentrée des classes

■ Ecole maternelle du Parc

Isabelle Dessales classe de moyenne et grande section remplace Elisabeth Mouton-Vanuxem.

■ Ecole élémentaire des Sergenteries

Murielle Combes a été nommée directrice, Pascal Novais assure sa demi décharge. Après plusieurs années en poste à Jouy Mauvoisin, sur un cours triple, Jérôme Fortier remplace, en CM1, à titre définitif, Catherine Blasco appelée à prendre la direction de l'école Molière à Gargenville. Charlène Pirot, jeune professeure des écoles, officie dans une classe de CM2 après avoir travaillé à Triel-sur-Seine. Ces trois enseignants sont très heureux de leur affectation à Juziers, trouvant l'ambiance générale de notre ville sympathique, les enfants très agréables et l'équipe pédagogique très accueillante.

Evolution des inscriptions entre 2016 et 2017

	Nombre d'enfants scolarisés		Nombre d'enfants inscrits au restaurant scolaire		Nombre d'enfants inscrits aux TAP		Nombre d'enfants inscrits à l'étude	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Années								
Ecole maternelle	141	144	106	108	77	71		
Ecole élémentaire	255	250	222	225	138	141	65	66

Bien que le nombre d'enfants fréquentant les deux établissements scolaires de Juziers soit stable, on note, depuis quelques années, une hausse légère mais régulière des inscriptions aux services périscolaires.

Evolution du tarif des prestations périscolaires

Lors du conseil municipal du 26 octobre dernier, il a été décidé une évolution des tarifs

L'équipe municipale a voulu traduire ainsi sa volonté d'aider les familles aux revenus les plus modestes tout en minimisant les hausses pour les familles aux revenus plus importants :

- Une diminution du tarif des tranches A et B, concernant les familles à revenus modestes.
- La création de trois nouvelles tranches pour les foyers au-delà de la tranche C.
- Le tarif "fratrie" pratiqué pour l'étude dirigée est étendu à la restauration scolaire, TAP et classes transplantées afin d'harmoniser les tarifs des prestations extra-scolaires. Il est applicable dès le premier enfant pour les familles dont deux enfants et au-delà fréquentent l'école primaire.

Tous ces tarifs ont été diffusés, en amont, aux parents d'élèves et sont également consultables sur notre site. En exemple, ci-contre les tarifs de la restauration scolaire.

Nota : Le prix de revient d'un repas de maternelle est de 9,34 € et de 5,35 € pour un élève en élémentaire.

Restaurant scolaire				
Situation actuelle			Tarifs à compter du 1 ^{er} janvier 2018	
Tranches	QF	Tarif actuel	PU	Fratrie
A	de 0 à 5000 €	3.06 €	3.00 €	2.85 €
B	de 5001 à 8000 €	3.31 €	3.25 €	3.09 €
C	de 8001 à 10 000 €	3.57 €	3.57 €	3.39 €
D	de 10 001 à 12 000 €	Nouveauté	3.74 €	3.55 €
E	de 12 001 à 15 000 €	3.82 €	3.87 €	3.68 €
F	15 001 à 18 000 €	Nouveauté	4.00 €	3.80 €
G	de 18 001 à 21 000 €	4.08 €	4.13 €	3.92 €
H	supérieur à 21 000 €	Nouveauté	4.26 €	4.05 €
	Extérieur	6.11 €	6.18 €	5.87 €
	Personnel communal et Education Nationale	4.08 €	4.13 €	

Carton plein chez les 11/17 ans

Pendant les vacances de la Toussaint, 30 adolescents ont participé aux activités des 11/17 ans : Feel JUMP d'Aubergenville, paint-ball de Pontoise et diverses animations à la Maison Pour Tous.

Durant les vacances de Noël, une semaine d'activités sera mise en place du 26 au 29 décembre.

Au programme :

- Koesio
- Patinoire
- 2 après-midi à la Maison Pour Tous
- Une soirée à thème

Contact : 01 34 75 28 75 - 07 70 09 86 77
coordonateur@juziers.org



Vente d'œufs

La vente a lieu au Centre de loisirs aux horaires d'ouverture.

Rappel du tarif : 2€ les 6

Soland : ça d'école !

Samedi 14 octobre, rencontre avec l'association Soland.

Depuis sa création en 2015, le Conseil Municipal des Enfants a souhaité **lutter contre le gaspillage dans un esprit de solidarité**. C'est tout naturellement, de par leur vécu, que le gaspi des affaires scolaires a interpellé les enfants. Le CME a mis en place une grande collecte en partenariat avec l'association Soland, dont le siège est à Juziers. **Une quarantaine de cartons a ainsi été envoyée au Cameroun cet été.**

A travers trois vidéos, les membres de Soland, venus pour certains du Cameroun, ont présenté l'école d'Adjap-Biyeng aux enfants, à leurs parents et aux membres du Conseil municipal.

La découverte sur écran, des conditions de vie de l'école, **pas de point d'eau, ni de toilette** et à la vue du directeur de l'école ouvrant un carton et découvrant les manuels scolaires, les jeunes conseillers ont été confortés dans leur choix de continuer à venir en aide aux enfants de cette école. Cette action sera étendue à d'autres écoles nécessiteuses.

Un échange de courrier va être mis en place entre les enfants des deux pays. Les membres de Soland ont chaleureusement remercié la ville de Juziers et l'implication du CME. De jolis portes clés sculptés dans le bois d'ébène ont été offerts aux enfants.





JCD Agencements et finitions

Carrelage, parquet, peinture, cloison,
doublage, petite maçonnerie

06.69.55.09.91 | jcdarchis@sfr.fr

29 rue du Marais 78820 JUZIERS

Boulangerie - Pâtisserie
Pedro & Catherine



Du mardi au samedi:
de 7h à 13h
et de 15 h30 à 20 h

Dimanche:
de 7h à 13h

Tél.: 01 34 75 60 45
3 rue du Commerce 78820 Juziers

TAXI de JUZIERS
Gilles Heulin

Toutes distances
Aéroports - Gares - Plis et Colis



Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale
Commune de stationnement : Juziers

La Crêp'itante

CRÊPERIE 01 30 90 15 26

Ouverture du mardi au dimanche midi inclus
Crêperie sur place ou à emporter



Composez vos propres galettes et crêpes
ou venez déguster nos spécialités

92 avenue de Paris - 78820 Juziers
Mail: lacrepitante@yahoo.fr Crêperie  La Crêp'itante



Electricité générale
Courant fort & faible
Batiment - industrie
Dépannage

Tél : 06 74 53 04 51
anmelec@voila.fr

8 rue des Ruisselets 78820 JUZIERS

Salon de beauté et UV
Coiffeur visagiste

Sandrine. M

01 34 75 61 30

22 rue de la poste 78820 Juziers
salonsandrine.m@hotmail.com

Lundi: 9h-12h - 14h-19h
mardi: 9h-12h - 14h-19h
mercredi: fermé
jeudi: 9h-12h - 14h-19h
Vendredi: 10h-21h
Samedi: 9h-17h



Tapis de lecture et ateliers couture à la bibliothèque

Peut-être avez-vous déjà pu profiter d'une heure du conte de Daphné agrémentée d'un tapis de lecture ? Coccinelle, abeille, prune, cornichon, salades et autres fruits et légumes composent ce tapis "fait maison" sur le thème du potager.

Le secret ? Les ateliers couture de la bibliothèque...

Depuis un an et demi, plusieurs lecteurs se retrouvent régulièrement afin de créer ces supports d'animation en tissu. Et ce tapis "jardin potager", déjà plusieurs fois exploité avec les assistantes maternelles, les classes de maternelles, le centre de loisirs et les adhérents de la bibliothèque, est un véritable succès ! Il n'y a qu'à voir le sourire sur le visage des enfants et leurs yeux ébahis devant la découverte des fruits et légumes en histoires et en chansons.

La bibliothèque profite d'ailleurs de cette tribune pour remercier les participants enthousiastes de l'atelier couture qui œuvrent pour le bonheur des enfants.

Un autre tapis sur le thème de la mer est déjà en préparation... Bientôt des poissons, une baleine, une pieuvre et autres animaux marins s'installeront dans les contes de Daphné...

Si vous êtes intéressé pour participer à ces ateliers couture ou aux séances de racontage-tapis à destination des 3-5 ans, contactez-nous.

Contact : 01 34 75 60 48
bibliothequemunicipale@juziers.org

5 jours en Auvergne

**L'AFTJ organise un voyage en Auvergne
du dimanche 27 mai au jeudi 31 mai**

Description :

La Bourboule, Bort les Orgues, excursion en vedette sur le barrage à château de Val, Salers, balade autour des lacs et volcans, Massif de Sancy avec son téléphérique, Murol, découverte des secrets du St Nectaire...

Contact : 01 34 75 24 38 - 01 34 75 62 89

Mise en place d'un agenda culturel

Ce n'est pas un, mais bien plusieurs épisodes culturels qui vous sont proposés de septembre à août. Episodes de découverte, épisodes de détente, épisodes d'émotion ou de réflexion... il y en a pour tous les arts, pour tous les goûts et pour tous les publics... A chacun son épisode, à chacun de trouver celui qui répondra le mieux à son envie du moment.

Demandez le programme !

Résidence d'auteure jeunesse à la bibliothèque

La bibliothèque de Juziers, en partenariat avec GPS&O et 8 autres bibliothèques du territoire, a la chance d'accueillir très prochainement une auteure jeunesse en résidence pour un travail au long cours. Et pas n'importe laquelle !



Lucie Félix réalise des albums pour les tout-petits, des livres d'artiste animés édités chez Les Grandes Personnes, qui sont à la fois beaux, inventifs et malins ! L'auteure est adepte des formes simples, intuitives et sait se mettre à hauteur d'enfant. Elle a saisi ses attentes et ses difficultés face à l'objet livre et l'idée du récit. Ainsi, elle imagine un album qui privilégie le jeu et la manipulation tout en l'aidant à se familiariser avec les éléments de la narration.

Dans "La promenade du petit bonhomme" par exemple, le personnage principal est la main du narrateur qui se balade de page en page au milieu de la forêt.

Le livre-jeu "Prendre et donner", qui fonctionne sur le principe du puzzle à encastrement, rajeunit et dynamise le concept de l'imagier. L'enfant étoffe son vocabulaire, fait connaissance avec les formes géométriques et les notions de contraire en étant lui-même le moteur du livre.

Cette résidence sur le territoire se déclinera de janvier à mai prochain en diverses animations à destination non seulement des structures en charge de la petite enfance (classes de maternelle, assistantes maternelles, crèches...) mais aussi des parents et enfants adhérents de la bibliothèque.

Les jeunes enfants de 18 mois à 6 ans pourront visiter l'exposition-jeu "Prendre et surprendre" et participer à des ateliers imaginés et conduits par Lucie Félix.

La bibliothèque organisera des heures du conte consacrées à la découverte de ses albums et proposera aux plus grands des séances de jeux ou de lecture sur le thème de l'altruisme, cher à l'auteure.

La fin de la résidence sera marquée par une grande exposition, inaugurée le mardi 5 juin à la Médiathèque des Mureaux, présentant toutes les créations réalisées sur le territoire par les enfants des sept autres communes (Bouafle, Ecquevilly, Les Mureaux, Meulan, Oinville-sur-Montcient, Tessancourt, Vaux-sur-Seine) et couronnée par la création d'un nouvel album de Lucie Félix !

**"Prendre et surprendre"
l'exposition-jeu
de Lucie Félix.**

du mardi 23 janvier au samedi 27 janvier

**Public :
jeunes enfants de 18 mois à 6 ans**

Alizarine

A la recherche d'artistes peintres en herbe

L'association Alizarine recherche d'autres artistes peintres pour rejoindre le groupe implanté à Juziers depuis plus de vingt ans.

Dans un souci d'évolution, elle recherche des personnes pouvant apporter des techniques et styles différents afin

de renouveler les types de peinture. Toutes les idées et suggestions seront attentivement écoutées.

Artistes encore méconnus ainsi que ceux déjà connus sont les bienvenus.

**Contact :
06 28 19 63 01**

Gare au gorille !

Samedi 3 février à 21h, Centre du Bourg

Une comédie presque policière

Gare au Gorille ! pourrait être une comédie policière, avec un Brigadier et un Capitaine qui souhaitent que leur nuit de garde s'écoule tranquillement, entre petites siestes et petites bières... Seulement voilà, dans ce commissariat, toutes sortes d'individus cocasses s'imaginent que la police peut résoudre leurs problèmes ! Et puis quoi encore ? Sans compter ce satané gorille qui est enfermé dans le bureau du chef !

Conclusion, voici une comédie mise en scène par Jacky Goupil "presque" policière, avec de vrais morceaux de gorille dedans. Une pièce de théâtre sauvage, rythmée, furieuse et incroyable, qui donne la banane ! Ça tombe bien, les singes adorent ça !

Tarif : 10€ - moins de 16 ans : 6€
Réservation en mairie



Synapse MJC - MPT

Marché de Noël

Entre l'odeur du vin chaud, le goût des sablés de Noël et la chaleur humaine que le marché de Noël propage, nous vous invitons à découvrir les nouveaux stands

le samedi 9 décembre de 14h à 22h.

Et oui ! Les horaires sont plutôt en nocturne ! Ainsi les lumières des bougies et des sapins pourront illuminer le ciel de décembre.

Au programme : différents stands, animations enfants, chorale, musique et buvette.

Le loto

Le 20 janvier 2018, Synapse MJC - MPT organise un loto.

Vous êtes joueurs ? Vous aimez le hasard ? Gagner des cadeaux ? Et bien le loto est fait pour vous.

Lots à gagner : cafetière Dolce Gusto, GPS, plancha ou encore vous mettre à la trottinette.

Début de la vente des cartons 19h30. Début des jeux à 20h.

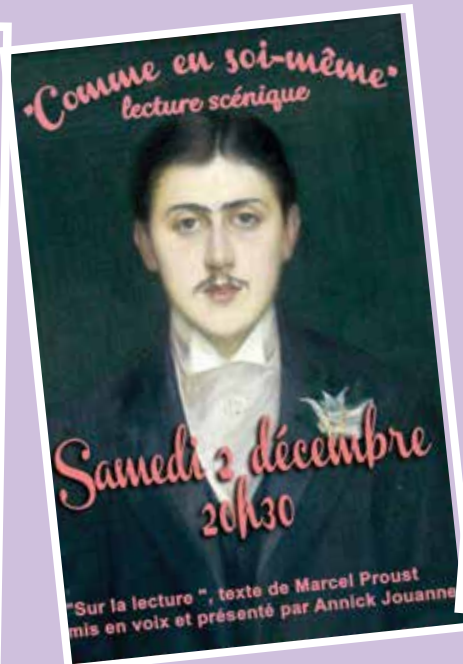
Contact : 01 34 75 60 41
mpt@juziers.org
maisonpourtousjuziers.fr.

Spectacle et goûter de Noël à l'AFJ

Le mercredi 6 décembre à 14h30, l'Association des Festivités Juziéroises offre aux enfants de Juziers un spectacle de Noël au Centre du Bourg sur le thème : «Il était une fois le royaume des couleurs».

Boissons, bonbons et autres friandises seront offerts.

Ça se passe à la bibliothèque



Vote pour ton livre préféré

Du 10 octobre 2017 au 10 mars 2018, la bibliothèque Rose Bily a lancé son propre prix littéraire pour les lecteurs de 8 à 12 ans : Kid Bily.

26 lecteurs de 9 à 12 ans y participent déjà pour élire leur livre préféré. Dix romans jeunesse ont été sélectionnés par les bibliothécaires.

"Tu dois lire au moins deux livres parmi la sélection pour pouvoir voter pour ton livre préféré. Découvre la sélection et inscris toi rapidement !"

**Contact : 01 34 75 60 48
bibliothequemunicipale@juziers.org**

Coups de cœur

Ces titres retenus pour ces coups de cœur bibliothèque ont éveillé particulièrement la curiosité et l'enthousiasme des bibliothécaires depuis août 2017: ils reflètent la diversité de l'édition et des collections que les lecteurs peuvent emprunter à la bibliothèque municipale.





Bienvenue au Père Matthieu Berger

Depuis le 1^{er} septembre, la commune de Juziers a un nouveau curé. Le Père Matthieu Berger a été nommé par Mgr Eric Aumonier, évêque du diocèse de Versailles, curé du groupement paroissial Meulan-Triel.

En 2001, il rentre au grand séminaire d'Issy-les-Moulineaux puis Mgr Aumonier l'envoie au séminaire de Rome. Ordonné diacre le 24 septembre 2006 puis ordonné prêtre le 6 janvier 2008, il est nommé vicaire à Aubergenville de 2008 à 2011, puis curé de Triel-sur-Seine à partir de septembre 2011.

En octobre 2016, il est nommé administrateur du secteur de Meulan-en-Yvelines. Il va œuvrer dorénavant à la construction du nouveau groupement paroissial de Meulan-Triel.

L'Ecole de Musique et de chant des Ruisselets, EMCR

3^{ème} année d'activité et plus de 70 élèves au compteur !

L'école se diversifie par sa pluralité de disciplines et de projets musicaux en tous genres. On peut apprendre, en cours individuels, la batterie, la guitare, la basse, le chant et le piano, mais on peut aussi jouer en groupe avec l'atelier d'ensemble, chanter en chœur avec la chorale adultes et la chorale enfants. Cette année, il est envisagé de monter une comédie musicale !

Les ateliers participeront **au Téléthon lors d'un concert dans la Closerie Rose Bily le vendredi 8 décembre.**

Lors des Cafés Musicaux, vous pourrez assister à des représentations variées de musiciens professionnels, un vendredi soir par mois.

Le 1^{er} décembre, l'EMCR accueillera Evelyne Cabaret, professeure de Harpe au Conservatoire du Mans. **Le 12 janvier**, ce sera au tour de **Godeleine Catalan**, violoncelliste professionnelle et **le 9 février**, **Philippe Delisle**, pianiste fera découvrir les textes de Desnos, Verlaine ou Francis Jammes dans "Philippe y va chanter !". Au cours de l'année seront organisées également des sorties pour les élèves, notamment à la Ferme Musicale à Angoville-sur-Ay en Normandie et à l'Opéra de Paris.

**Contact : 06.72.96.22.82
contact@emcr.fr**



Compagnie d'Arc d' Hardricourt

Si vous êtes passé à proximité du pas de tir à côté de la promenade du bac en bord de Seine, vous avez remarqué plusieurs grands panneaux en bois verticaux espacés de 4 ou 5 mètres et vous vous êtes probablement demandé à quoi ils pouvaient bien servir ? Ces panneaux constituent les "gardes" du jeu d'arc pour les tirs Beursault.

Mais qu'est ce qu'un tir Beursault ?

Le tir Beursault est une manière traditionnelle de pratiquer le tir à l'arc. Cette coutume est essentiellement présente dans les régions Picardie et Ile de-France. Il se pratique dans un jeu d'arc.

Celui-ci se compose de deux buttes (cibles) opposées et distantes de cinquante mètres. Ces buttes s'appellent butte d'attaque et butte maîtresse. La surface entre les deux buttes est une allée centrale dénommée "l'allée du Roy". De part et d'autre de l'allée centrale se situent deux allées de dégagement.

La sécurité est assurée par les fameux panneaux de bois d'environ 4 m de haut appelés "gardes" placés de part et d'autre et tout au long de l'allée du Roy. Les tireurs sont regroupés par pelotons de 5 à 6 archers maximum. Au début du concours, chaque archer tire une flèche de la butte maîtresse vers la butte d'attaque. Ensuite, il emprunte l'allée de dégagement pour rejoindre la butte d'attaque. Les gardes protègent l'archer qui empreinte l'allée de dégagement du tir des autres archers. Une fois tous les archers regroupés, ils comptabilisent leurs points : 1 flèche en



Pas de tir Beursault, Butte d'attaque avec cible de diamètre 40 cm, "Allée du Roy" et gardes de protection

cible = un "honneur" et le nombre de points correspondant en cible de 1 à 4. Le décompte terminé, ils se retournent et tirent une flèche de la butte d'attaque vers la butte maîtresse. Le jeu s'arrête après 20 "haltes" (tirs), soit 40 flèches.

Vous en savez un peu plus sur ce tir traditionnel. Si vous souhaitez le pratiquer, nous avons l'un des plus beaux jeux d'arc de la région.

Horaires d'entraînement.

- Le mardi et vendredi de 19h à 22h
- Le mercredi de 17h à 22h
- Le dimanche de 10h à 12h30

Lieu

- Promenade du bac à côté de l'aviron
- Salle polyvalente d'Hardricourt en période hivernale : de mi-septembre à mars.

Retrouvez les photos et les informations concernant la compagnie d'arc d'Hardricourt sur le site.

**Contact : 01.30.99.86.44
archardricourt.free.fr
arc.hardricourt@orange.fr**

Allez Juziers, allez Juziers!

Lors de l'assemblée générale du Football Club de Juziers en Juin 2017, le bureau a été modifié et se compose comme suit :

Jean-Marie FEUILLOY	Président
Laurent LE MANER	Vice-président et trésorier
Delphine BEALU	Secrétaire
Stéphane PINOIS	Responsable des tournois
Anne-Marie FEUILLOY	Adjoint

Les membres du bureau et les bénévoles mettront tout en œuvre afin que chaque licencié puisse pratiquer le football dans la joie et la bonne ambiance.

Dates à retenir :

- **Samedi 9 décembre** : soirée du FC Juziers au Centre du Bourg
- **Samedi 16 décembre** : journée de Noël pour l'école de Football
- **Samedi 31 mars** : tournoi de Pâques

Le Tennis club fait le point

Assemblée générale

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 septembre, le Tennis club de Juziers a réuni ses adhérents, dans des locaux rénovés par leurs soins, pour faire le point sur l'année écoulée et entrevoir les perspectives de l'année 2018. Le président a souligné que le club présentait des finances saines malgré une réduction limitée de la subvention communale. Le bilan arrêté au 30 septembre 2017 est équilibré.

Un nouveau comité directeur a été nommé :

Président : Patrick Graziuzo

Vice-président : Gérard Kammerer

Trésorier : Stéphane Korol

Secrétaire : Murielle Combes

Des commissions ont été créées : travaux, finances, communication, Internet, relations avec la Ville et animations.

Actions 2018 :

Sportives :

- Rencontres inter-clubs : Mézy-sur-Seine, Porcheville...
- Organisation de stages pour les jeunes pendant les vacances scolaires et plus particulièrement durant les vacances de printemps.

Equipes et compétitions :

- Tournoi OPEN – équipes Seniors Dames, Seniors Messieurs, coupe de double.

Vers l'extérieur :

- Organisation du Téléthon 2017
- Poursuite du partenariat avec l'Institut Médico-éducatif des Mureaux.
- Participation au jumelage en collaboration avec l'Association des Festivités Juziéroises.
- Organisation de la journée tennis avec l'école élémentaire des Sergenteries.
- Participation à la kermesse des écoles organisée par l'Ecole en Fête.
- Présence au forum des associations.

Communication :

- Animation du site internet.
- Création d'un profil Facebook.
- Volonté d'intervention dans la communication municipale.
- Utilisation des SMS au lieu des e-mails.

Contact : patrick.graziuzo@gmail.com



MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisine,
Dressing, Salle de Bain,...
Escaliers, Parquets, Portails,...
Fenêtre bois, Alu et PVC,
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville
78820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92



A.S. PROTECTION

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE

J. GESLAN - MERICOURT

Antenne télévision

Alarme intrusion

Vidéo protection

Interphonie

Automatisme

Electricité

**DEVIS
GRATUIT**

Tél: 01.30.63.92.54

19 Route de Bonnières

78270 MERICOURT

antenne-service-27@orange.fr

Siret: 305 305 302 00039

MIKA RENOV

Michaël Moreau

**Tous travaux
intérieur
et extérieur**

mikarenov78@yahoo.fr

06 11 67 30 55

09 53 19 73 42



SUPER U

233 Avenue de Paris
JUZIERS

Tél: 01 34 75 06 50



Laverie automatique
Lavage auto

Ouverture du:

Lundi au samedi de 8 h 30 à 19h30

Dimanche de 9 h à 12h30

Postural ball

Rencontre avec Cécile Courtel, professeure de la méthode postural ball®

Comment avez-vous découvert la méthode postural ball® ?

Educatrice sportive depuis 2003 au sein d'associations, clubs de remise en forme, comités d'entreprises, j'enseignais des méthodes d'entretien de remise en forme : abdos fessiers, culture physique, body barre, stretching, step. Au fil du temps, je me suis rapprochée de méthodes dites plus douces en proposant des activités reliant le sport à la santé et accessibles à tous comme le postural ball®.

Quand avez-vous commencé à enseigner ?

En 2015, j'ai intégré l'école de postural ball® de Nadine Garcia, fondatrice de cette méthode. En septembre 2015, j'ai commencé à enseigner à des groupes d'adultes et seniors au sein d'associations mais aussi à domicile en coaching individuel ou duo.

Qu'est-ce que la méthode postural ball® ?

Le Postural Ball® est une activité physique de bien-être "sport santé". Il se pratique en chorégraphie, avec fluidité, sur de la musique douce et en contact permanent avec un gros ballon. Il est fondé sur l'alternance de postures statiques - d'étirements passifs et de relaxation sans contraction musculaire volontaire. Il permet à la fois de renforcer tous les muscles profonds et de relaxer le corps et le mental. Il est préventif et apporte des bénéfices thérapeutiques. Son objectif est de ramener

le corps dans un alignement idéal, créant ainsi une forte stabilité, limitant de ce fait douleurs et blessures permanentes.

Qui s'inscrit dans les cours ?

Le Postural Ball® s'adresse à toute personne voulant préserver ou améliorer sa condition physique et son bien-être.

Quels sont les bienfaits ?

Le Postural Ball® permet d'améliorer la posture et l'équilibre corporel, de renforcer le dos, d'avoir un ventre plat, de détendre les groupes musculaires, d'améliorer la respiration, la circulation sanguine et de favoriser un état de bien-être physique et psychique. Il est idéal pour renforcer les muscles profonds de tout le corps.

Toute la journée, notre corps est mis à rude épreuve. Des postures et/ou des mouvements inadaptés peuvent entraîner des maux chroniques. Notre mode de vie actuel favorise le stress, l'hyperactivité et la sédentarité.

Nos postures corporelles sont souvent mauvaises au quotidien créant de nombreuses tensions physiques. Le postural ball® a pour objectif de remédier à ces désagréments.

Le postural ball se pratique au sein de l'association C'Fitness.

Contact : 06 33 23 46 69



Arrêt sur Images

■ 2 septembre



Noces d'Or

Rachelle et Bernard Motton se sont mariés à Juziers le 2 septembre 1967. Ils ont renouvelé leurs vœux en repassant devant Monsieur le maire pour célébrer leurs noces d'or 50 ans plus tard. On souhaite aux mariés tout le bonheur du monde !

■ 5 octobre



La bise du Sud

En partenariat avec GPS&O et le Centre de la danse Pierre-Dous-saint des Mureaux, la bibliothèque Rose Bily, a reçu la Compagnie Les Milles saveurs dans le cadre de son spectacle "La Bise du Sud". 2 classes de CP de l'école des Sergenteries en ont bénéficié. Les écoliers ont été enchantés !



■ 15 septembre



Remise des diplômes

Les diplômes du travail et de participation aux gestes de premiers secours ont été remis aux récipiendaires. Bravo à tous !

■ 4 octobre



Fripounets

Grand succès pour cet après-midi intergénération où M. et Mme Campagne, venus avec leur orgue de Barbarie, ont musicalement animé l'assemblée.

Balade avec des ânes

L'association Galop'âne a proposé une randonnée d'une journée en compagnie de ses "amis à grandes oreilles" à la découverte du patrimoine juziérois. Une cinquantaine de personnes dont beaucoup d'enfants a profité de la nature de manière originale.

■ 8 octobre



Arrêt sur Images

14 - 15 octobre



Un excellent cru !

Repas senior

Bonne table, pétillante magicienne, malicieuses doyennes !
Le tout sur un air d'accordéon pour le plus grand plaisir des 200 convives.



14 - 15 octobre



La FNACA

Le congrès départemental a eu lieu à Gargenville suivi d'une cérémonie au Monument aux Morts. Un repas dansant a clôturé cette rencontre.

20 octobre



Tous pour ELA

Pour la première fois, l'école élémentaire des Sergenteries s'est associée à la cause d'ELA, maladie invalidante, au travers d'une course d'endurance en participant à l'action "Mets tes baskets et bats la maladie à l'école". Un bel exemple de solidarité et de vivre ensemble.

31 octobre



Bal de la sorcière

Un bal "monstrueux" organisé par l'AFJ au Centre du Bourg pour fêter Halloween. Douze kilos de bonbons ont été engloutis. Les dentistes vont être contents !

3 au 12 novembre



Alizarine expose...

Alizarine a convié, au Centre du Bourg, artistes et amateurs d'art à la rencontre des uns des autres. L'invité d'honneur était l'atelier de sculpture de Gargenville.

11 novembre



Commémoration du 11 novembre

Avec fierté et reconnaissance, les enfants du CME ont déposé au carré des militaires des pensées, les délégués de classes ont lu la lettre d'un soldat à son épouse transmettant un message de paix universelle : "les humains connaîtront la vie plus fraternelle quand naîtra sur le monde la paix".

Créations Entretien Parcs & Jardins

Abattage • Elagage
Débroussaillage

Frédéric LE PANS

Tél - fax : 01 34 74 93 68

Port : 06 14 13 74 20



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

Etudes • Projets • Devis

STEPHANE VALLIER Voyant Médium

01 34 74 89 65

Consultation en cabinet
ou par téléphone
uniquement
sur rendez-vous
de 9h à 19h
fermé le mardi
et le dimanche

4 rue des Louvetières
« Au gré du Vent »
78820 JUZIERS



Paiement sécurisé
par carte bancaire

N'HAIRJ 2 Salon de coiffure

♀ FEMININ - MASCULIN ♂
JUNIOR

01 34 75 27 91

3 rue de la Poste
78 820 JUZIERS

Lundi - Mercredi :
9 h - 19h
Mardi - Jeudi :
9h-12h - 14h-19 h
Vendredi :
9h-20h
Samedi :
9h-18h



Véronique Art

Véronique Poirot-Béhue

Site internet : www.veroniquart.com
e-mail : béhue.veronique@orange.fr



*Crée et décore, à la main,
toutes pièces de porcelaine
et de faïence ainsi que
vos cuisines et salles de bains*



Tél : 01 34 75 69 15

3 impasse du Capron
78 820 JUZIERS

Le contenu de cette tribune n'engage que la responsabilité de leurs auteurs

Juziers Rive Droite

La vie locale est à ce jour en pleine transition, ainsi que nous avons pu l'évoquer dans de précédentes tribunes libres. De ce fait, aucun nouvel événement marquant n'est à signaler.

Sans doute pourrions-nous parler de l'extension des carrières de Calcia...
Sur ce sujet, il y a les "pour" et il y a les "contre". Chacun doit garder son juge arbitre, nous sommes en démocratie, ne portons pas de jugement de valeur.

Que cette fin d'année vous soit douce et agréable en famille.

Jean-Yves Rebours

Juziers bleu Marine

Résistances

Le maire soutient le plan d'extension de CALCIA. Ce n'est pas un crime. Mais c'est un fait.

- Non, le crime de lèse démocratie, c'est d'œuvrer activement pour dissimuler toute information relative au déploiement de CALCIA, au mépris de l'avis défavorable de l'écrasante majorité du Conseil municipal (69,8% contre). Autrement dit, le maire semble considérer que cette large majorité d'élus est faite d'imbéciles, d'excités et d'ignorants et que lui seul a raison (ou intérêt à..?) de soutenir CALCIA...

- Le crime d'opacité et de malveillance, c'est de semer le mensonge et la diffamation aux fins de dresser la population contre les "résistant" au lobby- financier-pollueur. Cette dissimulation active est aussi une faute grave, s'agissant des risques écologiques et des réelles menaces pour la santé publique. Subsidiairement, ces méthodes déplorables sont de nature à éveiller la suspicion, quant à l'intégrité de ceux qui s'y adonnent sans scrupules...

Certes, la mort nous tuera tous un jour. Mais, en attendant, on vivrait mieux s'il était possible d'exprimer un avis différent à l'endroit des nouveaux fascismes assassins qui nous dévorent, sans être aussitôt accusés de "prôner la haine ou le racisme"(sic), ou d'être taxés de "terrorisme écolo"...

La France, ce fut la Liberté et la Démocratie. Mais ça, c'était avant.

La France en a vu d'autres. C'était il y a 77 ans...

Joyeux Noël 2017.

Marc Ferry

CARNOT AUTOMOBILES



CORADAS José

Mécanique - Carrosserie
Vente véhicules neufs
et occasions

01 34 74 01 80

8, Boulevard Carnot - 78250 Hardricourt
carnot.automobiles0978@orange.fr



Démolition
Terrassement
Matériaux
Transport

ETS FAUCON S.A.R.L.

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE
Tél.: 01 30 93 61 31 - Fax.: 01 30 93 61 29

Agenda

DECEMBRE

Du Vendredi 1^{er}

☑ Café musical

20h30 - 39 rue des Ruisselets
EMCR

Samedi 2

☑ Ainsi font font font

Jusqu'à 3 ans
10h - Bibliothèque
Municipalité

☑ Lecture scénique : "Comme en soi-même" sur les textes de Marcel Proust

Tout public
20h30 - Bibliothèque
Municipalité

Dimanche 3

☑ Concert

16h - Centre du Bourg
Orchestre d'harmonie

Mercredi 6

☑ Noël des enfants

14h30 - Centre du Bourg
AFJ

Vendredi 8 - Samedi 9

☑ Téléthon

20h30 - Closerie Rose Bily
AFJ - TCJ - EMCR - AFTJ

Samedi 9

☑ Marché de Noël

14h - 22h - Maison Pour Tous
Synapse MJC - MPT

☑ Soirée du football

20h30 - Centre du Bourg
FCJ

Jeudi 14

☑ Cercle de lecture

14h - Salon de thé
Bibliothèque - Municipalité

Samedi 16

☑ Bourse aux vêtements d'hiver

9h - Maison Pour Tous
AIEPJ

JANVIER

Vendredi 12

☑ Loto

20h - Maison Pour Tous
Synapse MJC MPT

Du mardi 23 au samedi 27

☑ Exposition : "Prendre et surprendre"

18 mois - 5 ans
Horaires de la Bibliothèque
Municipalité

Vendredi 26

☑ Cabaret

20h - Centre du Bourg
AFJ

Samedi 27

☑ Heure du conte "A la découverte de Lucie Félix"

6 mois - 3 ans
9h30 - Bibliothèque
Municipalité

FEVRIER

Samedi 3

☑ Ainsi font font font -3 ans

10h - Bibliothèque
Municipalité

☑ Théâtre : "Gare au Gorille"

21h - Centre du Bourg
Municipalité

Samedi 17

☑ Repas solidarité

19h - Centre du Bourg
Association Paroissiale

AGV

Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -

- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67

www.reyl-immo.com



coiffeuse à domicile

Nathalie Noël

01 34 75 29 41

La coiffure chez vous

Pour prendre vos rendez-vous appelez après 18h sinon laissez un message sur le répondeur

n° de siret : 51208675200015

MOULIN DE LA BROCANTE

Depuis 1934

ACHATS - VENTES - SUCCESSIONS - ESTIMATIONS

PARIS - BANLIEUE - PROVINCE

Meubles anciens, objets d'art et de curiosités, tableaux, lustres, horlogerie, bronze, fontes et pierres de décoration, etc.

Maison Besch 86, avenue de Paris 78 820 JUZIERES - Tél. : 01 34 75 60 56

Fermeture le mercredi - C Versailles 452 230 428



ENT. CLISSON
PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE
TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64
SIRET N°444 227 086 00014



Agence du Golf

Expérience - Compétence
Pour les transactions
Achat - Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr
e-mail : transaction1@agencedugolf.fr

116, av de Paris 78820 JUZIERS **01 34 75 60 18**

Votre cadre de vie est aussi le nôtre.



Hôtel de ville de Bagnollet réalisé avec du ciment de l'usine de Gargenville



Ciments Calcia
HEIDELBERGCEMENT Group

Usine de Gargenville
Avenue Victor Hugo
78440 Gargenville
Tél. : 01 34 97 18 00
www.ciments-calcia.fr



Laurent TRIGANO

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme
Chauffage - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS

Tél. : 06 77 72 14 13

e mail : trigelec@orange.fr